

Versailles, le 06/02/2026

**Affaire suivie par :**

DRIEAT / UD 78 / CRUM

Tél. : 01 71 28 48 52

Courriels : [crum.ud78.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crum.ud78.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr)

Référence : 20250519\_DRIEAT\_UD78\_CRUM

AIOT n° 0006510379

**EURO.MAT**  
13 Chemin de la Fosse  
78 550 BAZAINVILLE

**OBJET :** *Suites du contrôle du 19/05/2025*

Monsieur le Directeur,

L'inspection des installations classées a réalisé une inspection inopinée le 19/05/2025 de l'établissement EURO.MAT implanté 13 Chemin de la Fosse - 78 550 BAZAINVILLE.

Le présent courrier rend compte de cette visite et sera publié sur le site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>) en enlevant les informations nominatives.

Le site est actuellement connu à déclaration pour les rubriques ICPE 2515-1b (installation de broyage, concassage, criblage, ...) – 2517-2 (station de transit, regroupement ou tri de produits minéraux ou de déchets non dangereux non inertes) – 2710-2b avec les récépissés de déclaration en date du 08/10/2003 et du 07/06/2010.

Cette inspection inopinée avait pour but de faire le point sur la situation administrative du site.

Au vu des constats établis et des éléments collectés lors de ce contrôle (voir photos en annexe du présent courrier), il semblerait que les activités relèvent du régime de l'enregistrement notamment pour les rubriques :

- 2515-1a avec une puissance maximale de l'ensemble des machines supérieure à 200 kW
- 2517-1 avec une station de transit, regroupement ou tri de produits minéraux ou de déchets non dangereux non inertes supérieure à 10 000 m2 (surface estimée de l'ordre de 15 700 m2)
- 2710-2a avec une installation de collecte de déchets non dangereux dont le volume susceptible d'être présent est supérieur à 300 m3 (volume estimé à 1 000 m3)

Il convient que vous vous positionniez par rapport à la nature et la quantité/superficie/volume des activités exercées et le cas échéant, procédiez à la régularisation des activités en déposant un dossier d'enregistrement conformément aux articles R.512-46-1 du code de l'environnement et suivants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

*signé*

**Annexe : Photos prises lors du contrôle du 19/05/2025**



